

**S'organiser autrement  
Agir collectivement**

**Appuyées par des initiatives collectives et syndicales, la défense des personnels est beaucoup plus efficace.**

**Un syndicat sur notre lieu de travail et dans notre collectivité, c'est être plus fort pour défendre nos revendications et mettre en place les solidarités nécessaires pour la défense de nos intérêts individuels et collectifs.**

**C'est aussi montrer à nos chers élus qu'ils n'ont pas en face d'eux des personnes isolées mais des agents informés et prêts à se battre avec l'appui de leurs sections syndicales.**

**S'organiser collectivement et solidairement pour faire respecter nos droits, faire reconnaître le travail et l'investissement de tous et de chacun, établir des règles de fonctionnement basées sur la concertation et le dialogue. L'appui d'un syndicat étant plus que jamais nécessaire.**

**Contactez-nous**

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....tel : .....

Profession : .....

Collectivité : .....

Lieu : .....

**Sud Collectivités Territoriales Basse-Normandie  
23 Rue Pasteur 14120 Mondeville Tel : 02 31 44 49 83 et 06 33 15 92 63  
Mail : sudctbn@gmail.com– Site : www.sudctbn.org**



Février 2015 N°36 Agglo acte III, n°3

**Bienvenue à  
Caen la mer III**

Le syndicat Sud Collectivités Territoriales souhaite la bienvenue aux agents qui arrivent massivement à Caen la mer. En effet, tout au long de l'année 2015 et 2016 un grand nombre d'agents vont être « mutualisé » et devenir par là même agent de Caen la mer.

**Sud est le 2<sup>ème</sup> syndicat de l'Agglomération Caen la mer avec plus de 25% des voix. Il est 1<sup>er</sup> syndicat en catégorie C.**

Sud, un syndicat efficace qui ne vous trahit pas et qui défend vos droits. Nous mettons tout notre savoir et toute notre détermination dans la défense de vos conditions de travail. Mais c'est par l'action collective que nous pouvons combattre les reculs de nos droits et en gagner de nouveaux.

**Sud Collectivités Territoriales Basse-Normandie  
23, Rue Pasteur – 14120 Mondeville**

**Pour prendre un rdv contactez nous tous les jours  
au 02 31 44 49 83 – 06 33 15 92 63 - mail : sudctbn@gmail.com**

Des infos régulières sur le blog : [www.sudctbn.org](http://www.sudctbn.org)

**Permanences à Caen la mer aux Rives de l'Orne: le vendredi de 14h à 17h et sur rdv.**

## **La Mutualisation : grande réorganisation ou grand chambardement ?**

A Caen la mer, les mutualisations sont à marche forcée. Ne nous trompons pas aujourd'hui, c'est la guerre des chefs qui courent après leur pouvoir. Mais demain, c'est un certain nombre d'agent qui vont trinquer.

Belle idée la mutualisation mais quid de l'efficacité au service des citoyens. ?

Les agents de la Ville de Caen, des autres communes et de Caen la mer ne vont-ils pas perdre leur repère et la bonne marche dans leur travail ?

Le syndicat Sud demande que le **véritable** schéma de mutualisation pour les années 2015 et 2016 soit présenté au Comité Technique.

### **Attention à la casse !**

Toutes les études le montrent, toute nouvelle organisation génère de réels risques sur la santé des agents au travail. Le grand chambardement ne doit pas amener au développement des risques psycho-sociaux (RPS) et créer un grand malaise au travail.

Où en est l'accompagnement des agents à Caen la mer ?  
Quelles sont les mesures de prévention des risques mises en place ?

## **Une situation anxiogène**

Le processus de la mutualisation actuelle n'est pas lisible. On ne sait pas où on va !

On nous annonce que tout est mutualisable. Quelles sont les communes concernées ?

Les agents ne sont pas des pions qu'on place et déplace au bon vouloir des chefs !

Sud demande un accompagnement individualisé dans une organisation lisible et comprise par tous.

### **Petit Rappel**

Sud rappelle qu'on ne peut modifier un profil de poste d'un agent sans que le comité technique rende un avis.

Si l'agent n'est pas d'accord il peut saisir la Commission administrative Paritaire (CAP).

Les syndicats sont susceptibles de l'aider dans son recours. Vous pouvez nous contacter pour cela !

### **Définition**

de la mutualisation dans le dictionnaire :

- Action qui consiste à regrouper des moyens financiers, humains, organisationnels, etc., pour optimiser l'efficacité d'une procédure ou diminuer les coûts d'un projet.
- Regrouper les moyens, les savoirs et savoir-faire, afin d'économiser davantage.